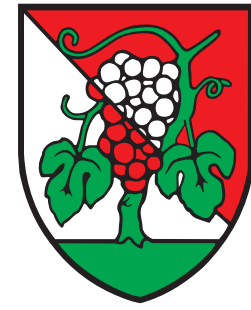


la feuille



N° 09 – 2018

de Bourg-en-Lavaux

VIVRE ENSEMBLE

Journée des solidarités régionales

Le 3 novembre, cette manifestation réunira divers services et associations de Lavaux touchant aux solidarités. Un riche programme vous attend : deux conférences, un apéritif dînatoire offert, la découverte des stands, les contacts, l'information et la sensibilisation. Une pièce de théâtre, « l'Odyssee des femmes de notre temps... », jouée par des migrants et trois comédiennes complètera la journée.

Venez découvrir cette belle manifestation où le « vivre ensemble dans une société multiculturelle » constitue un cocktail revigorant.

Entrée libre pour tout public, 3 novembre, Pully, Maison Pulliérane de 10h30 à 16h30.

Fausto Berto, président du Forum social régional

EXPOSITION

Khrissy : Outstandings Places

Dans l'art de la photographie on découvre un monde inouï de beauté et de mystère dont Khrissy a su atteindre la quintessence. C'est le fruit de son dévouement et de sa passion pour la photographie, art qui se bonifie chez Khrissy au fil du temps. Son inspiration est dédiée au clair obscur avec des effets percutants et de lumière scénique dans chaque œuvre. Pour cette exposition, c'est avec fierté et plaisir qu'elle propose cette vision nommée « Outstanding Places » qui veut dire lieux d'exceptions. A découvrir du 15 octobre au 1^{er} décembre 2018 à l'Hôpital de Lavaux, Cully.



Vernissage public le jeudi 18 octobre de 17h à 20h.

COMMUNE

Une hausse d'impôts raisonnée et raisonnable

Lors de la feuille parue le 30 août dernier dans ces mêmes colonnes, nous vous expliquions l'inquiétude constante pour votre Municipalité que suscitaient nos finances communales ainsi que le travail minutieux effectué par cette dernière et les services communaux pour les maintenir dans les meilleures conditions.

Comme expliqué dans cet article, notre commune ne peut pas continuer ainsi et une augmentation d'impôts est maintenant devenue inéluctable. C'est pourquoi dans le préavis d'arrêté d'imposition 2019 soumis pour approbation par le Conseil communal le 8 octobre prochain, la municipalité a décidé de proposer une

augmentation du taux d'imposition communal de 3 pts en le faisant passer de 61% à 64%.

Cette augmentation d'impôt est nécessaire aux vues des développements actuels et futurs de notre commune et de la situation tendue de nos comptes communaux. Cette dernière reste toutefois extrêmement raisonnable, la Municipalité ayant fait le choix de continuer ses efforts pour contrôler ses coûts.

Quel impact pour les ménages ?

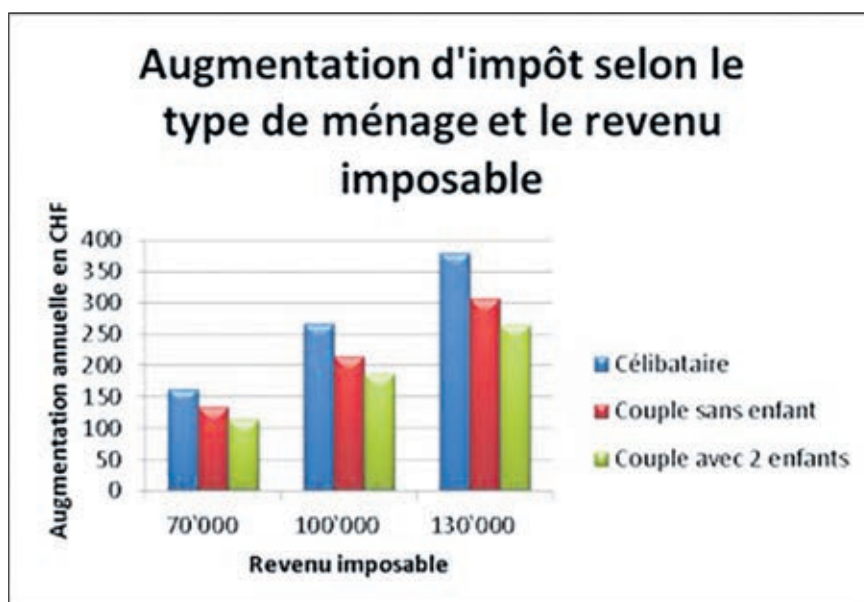
Que représente les 3 pts d'augmentation d'impôt communal ? Tout d'abord, il est important de préciser que cette augmentation d'impôt s'applique uniquement aux impôts communaux, l'impôt cantonal ainsi que l'impôt fédéral direct ne sont en rien touchés. L'augmentation de 3pts d'impôts faisant passer le taux d'imposition communal de 61% à 64% de l'impôt cantonal de base, correspond à une augmentation de l'impôt communal de 4.92%. Sachant que le taux d'impôt cantonal est de 154.5% (contre 61% pour l'impôt communal), l'augmentation de 3pts correspond, pour les ménages, à une augmentation de 1.4% charge fiscale cantonale et communale.

A titre d'exemple, un couple sans enfant déclarant un revenu imposable de Fr. 70'000.- a un impôt de base de 4433. L'augmentation de 3pts d'im-

pôt correspond à une augmentation de charge d'impôt de Fr. 133.- par année sur une charge fiscale cantonale et communale totale de Fr. 9552.-. Le petit graphique joint au présent texte résume l'augmentation de la charge fiscale pour 3 types de ménage déclarant un revenu imposable annuel de Fr. 70'000.-, Fr. 100'000.- et Fr. 130'000.- Si nous prenons l'entier de la population de notre commune, 75% des contribuables déclarent un revenu imposable inférieur à Fr. 100'000.-. Ce qui veut dire en d'autres termes que pour 75% de ces derniers, l'augmentation d'impôt sera inférieure à Fr. 260.- par an.

A la vue de ce qui précède et aux éléments évoqués dans le précédent article paru le 30 août dernier, la Municipalité est convaincue que l'augmentation d'impôts proposée au Conseil communal permettra à notre commune d'affronter une partie des défis futurs avec sérénité. Elle estime également la contribution demandée à la population raisonnable et acceptable afin de permettre à notre belle commune de continuer à maintenir des services de qualité, à préserver et mettre en valeur son patrimoine unique ainsi qu'à supporter les investissements réalisés et futures indispensables à notre développement pour les générations futures.

La Municipalité



PATRIMOINE

Du changement pour Lavaux Patrimoine mondial

2018 est synonyme de renouveau pour l'association Lavaux Patrimoine mondial en charge de la gestion du site inscrit.

En mai dernier, un nouveau président a été élu. Ceci pour remplacer Jean-Jacques Gauer, qui a décidé de se retirer au profit de ses activités d'auvergiste après quatre ans d'un soutien sans faille. Son successeur vient d'horizons tout à fait différents. Aujourd'hui avocat au barreau lausannois, Michel Chavanne est un ancien cadre du CICR. Ce Jurassien d'origine a vécu notamment en Amérique latine, à Berne et à Genève. Le patrimoine, le terroir et tout ce qui gravite autour de ces centres d'intérêt, suscitent un intérêt tout particulier pour lui. Depuis son élection en mai, il a déjà pu poser un regard neuf et vif sur la région et mettre à profit de l'association Lavaux Patrimoine mondial ses compétences managériales, véritable atout pour la gestion de l'association.

Autre changement de taille : le premier gestionnaire du site de Lavaux, Emmanuel Estoppey a également décidé d'amorcer un virage professionnel et de se retirer de l'association pour vivre de nouveaux défis. Depuis le 1^{er} septembre, c'est Jeanne Corthay, à ses côtés depuis 2011, qui a repris les rênes de Lavaux Patrimoine mondial. Entourée d'une équipe investie, elle souhaite que sa motivation et son énergie profitent au développement positif de la région.

En plus de ces changements de têtes dirigeantes, l'association déménage. Ses bureaux, installés depuis 2014 à Grandvaux, au Sentier des Vinches 1, se situent désormais aux Vinches 2. Le changement ne s'opère pas uniquement dans le numéro de rue : les perspectives liées à ce déménagement sont fort réjouissantes. C'est dans la Maison du Buttin-de-Loës, imposante demeure de l'époque bernoise, que l'association s'installe et travaillera. La Fondation



Jeanne Corthay, nouvelle gestionnaire du site LPM



Michel Chavanne, nouveau président de Lavaux Patrimoine mondial

pour la conservation de cette Maison lui met à disposition plusieurs pièces pour des expositions et des événements futurs. Lavaux Patrimoine mondial s'engage de son côté à faire vivre ce lieu et à rendre cette magnifique référence patrimoniale accessible au public.

Cet air de renouveau qui souffle sur Lavaux aidera, pour sûr, l'association à ouvrir de belles portes !

Jeanne Corthay
Lavaux Patrimoine mondial